

*Questions orales*

**M. Allmand:** Monsieur l'Orateur, pour donner suite à la question du député, je vais me renseigner tout de suite après la période des questions et j'en aviserai le député dès que possible.

\* \* \*

**LA SITUATION ÉCONOMIQUE**

LES MESURES TENDANT À FREINER LA HAUSSE DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION

**L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Finances. Comme l'indice des prix à la consommation a atteint un niveau annuel de 9.6 p. 100 au cours du mois de mai et un taux annuel de 10.4 p. 100 au cours des trois derniers mois, le ministre pourrait-il, à la prochaine occasion, que ce soit à l'appel des motions ou dès maintenant, donner une idée générale à la Chambre des mesures qu'il a l'intention de prendre pour que l'augmentation de l'indice du prix à la consommation et la hausse du coût de la vie soient un peu plus conformes à l'objectif de 6 p. 100 que le gouvernement s'est fixé pour cette année? Quand il répondra à cette question, aurait-il également l'obligeance d'informer la Chambre, étant donné la piètre performance des cinq premiers mois de cette année, des possibilités que le pays a, à son avis, de ne pas dépasser une augmentation de 6 p. 100 au cours de la présente année?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, j'aurai l'occasion d'aborder cette question plus tard aujourd'hui.

**M. Hees:** Monsieur l'Orateur, le ministre a donné une réponse très évasive. Il a dit qu'il aurait l'occasion d'en parler plus tard. Il en a eu souvent l'occasion, mais il ne répond jamais aux questions que nous lui posons, et il n'a évidemment pas l'intention de répondre à cette question très difficile quand il participera au débat d'aujourd'hui.

\* \* \*

**LES TRANSPORTS**

DEMANDE DE SERVICE DE TRAVERSISERS ENTRE SHELBURNE (N.-É) ET LA NOUVELLE-ANGLETERRE

**M. Lloyd R. Crouse (South Shore):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Étant donné le dépérissement de l'industrie touristique en Nouvelle-Écosse au cours de 1976 et l'affaiblissement continu de l'industrie secondaire le long de la côte sud où, à Brooklyn, la Nova Scotia Standard Brands a maintenant fermé les portes de son usine de levure, tandis que les établissements industriels de Lockport et de Shelburne sont gravement affectés, par l'insuffisance de l'approvisionnement en eau des municipalités, le ministre ne pourrait-il pas demander à ses fonctionnaires de faire une étude dans cette région en vue d'établir un service de traversiers entre la Nouvelle-Angleterre et Shelburne, ce qui permettrait d'utiliser l'un des principaux ports de la Nouvelle-Écosse et de donner à l'industrie touristique et à l'industrie secondaire de cette région le stimulant dont elles ont bien besoin?

[M. Firth.]

**L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, je considère cela comme une instance et je me ferai un plaisir d'étudier la question.

\* \* \*

**LE CANADIEN NATIONAL**

LES CONSÉQUENCES DE LA SURESTIMATION DES RECETTES SUR L'ÉTAT DES BÉNÉFICES—DEMANDE DE RAPPORT

**M. Don Mazankowski (Vegreville):** Monsieur l'Orateur, c'est au ministre des Transports que je pose ma question. Celle-ci se rapporte à la motion que j'ai présentée hier en conformité des dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet de la surestimation des recettes sur l'état des bénéficiaires du CN aux termes de la loi sur les chemins de fer. Je me demande si le ministre pourrait expliquer maintenant à la Chambre comment le CN a pu faire une erreur de calcul d'au-delà de 20 millions en établissant le montant des subventions que la Commission canadienne des transports devait lui verser aux termes de la loi sur les chemins de fer. Pourrait-il dire en outre à la Chambre quelles seront les conséquences de cette surestimation des recettes sur l'état des recettes et des bénéficiaires du CN pour les années financières 1976 et 1977?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, l'état des revenus comprenait le montant des subventions que le CN a reçues de la Commission canadienne des transports. Nous avons maintenant établi que le CN et la CCT se sont tous les deux trompés dans leurs calculs. Par la suite, la CCT a fait en sorte de récupérer ces sommes à même les versements destinés au CN et a maintenant totalement recouvré l'argent qu'elle lui avait indûment versé.

Je serai heureux qu'on fasse une analyse plus détaillée des différences qu'on aurait observées dans les états financiers si on avait utilisé les chiffres exacts pendant cette période. Je crois savoir que les résultats auraient été plus négatifs pour les années antérieures à 1976 que pour cette année-là. Le résultat d'ensemble pour 1977 peut dépendre des mesures susceptibles de découler du fait qu'au cours de ces années, les chiffres indiquaient un déficit qui en réalité était plus grand, et le gouvernement devra tenir compte de ce fait.

**M. Mazankowski:** Je me demande si, lorsque le ministre examinera cette affaire et préparera sa déclaration, il pourrait signaler à la Chambre à quel moment l'erreur s'est produite et de quelle somme il s'agissait. Étant donné que le rapport Hall indique qu'un bon nombre de questions n'ont pas été réglées entre les chemins de fer et la CCT, étant donné aussi que ce rapport recommande à la CCT de faire rapport au ministre des Transports le 31 juillet 1977 au plus tard, au sujet de toute cette question, et étant donné enfin les événements dans lesquels est impliqué le CN, le ministre étudiera-t-il cette recommandation et y donnera-t-il suite?

**M. Lang:** Oui, monsieur l'Orateur, c'est ce que je fais. Je crois qu'il s'agissait d'une erreur de calcul et que certains articles ont été comptés deux fois dans le calcul d'ensemble, erreur que la CCT n'a pas décelée. Je répète que la somme a maintenant été récupérée et je serai heureux de faire une déclaration plus détaillée dès que l'analyse sera terminée.